

Gazette du bassin versant de la Livenne

Bulletin d'information n°4
Janvier 2025

Le bassin versant de la Livenne

- L'année 2024 en bref
- L'année 2025 en approche
- Zoom sur les suivis scientifiques mis en oeuvre par la CCE en 2024.
 - Un suivi annuel des débits en période estivale
 - Un suivi de l'ensablement du Canal des Moulins et des Martinettes
- Le Service Eau et Environnement de la CCE, au service des riverains



Edito

« **Le changement climatique bouleverse profondément le cycle de l'eau, intensifiant les phénomènes extrêmes et modifiant les régimes hydrologiques.** Ces perturbations entraînent des conséquences directes et majeures sur les ressources en eau. Les précipitations deviennent plus intenses et moins fréquentes, entraînant des épisodes de sécheresse plus sévères alternant avec des crues soudaines.

Pour y faire face, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques de gestion de l'eau durables, de renforcer la prévention des inondations et de restaurer les milieux aquatiques dégradés. Ces actions doivent être menées à

toutes les échelles, et nécessitent une collaboration étroite entre les différents acteurs concernés. Face à ces défis, la prévention des inondations et la gestion des crues deviennent des enjeux majeurs pour protéger les populations et les infrastructures.

Remettre en bon état les milieux aquatiques, c'est préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau. Afin de retrouver les fonctionnalités écologiques des écosystèmes aquatiques, il faut renaturer les cours d'eau et reconstituer des zones alluviales. La CCE a une politique forte sur la protection des zones humides, qui jouent un rôle essentiel dans la régulation des crues et la filtration

de l'eau. Leur préservation est donc indispensable. Un vaste programme sur du très long terme. »



Philippe LABRIEUX

Vice-Président en charge de l'Eau et de l'Environnement / Maire de Val de Livenne

L'année 2024 en bref

Depuis 2018, le Service Eau et Environnement de la Communauté de communes de l'Estuaire assure la gestion des cours d'eau dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur l'ensemble du territoire du bassin versant de la Livenne.

L'année 2024 a marqué le **lancement de 2 suivis scientifiques sur nos cours d'eau** :

- Le suivi de l'ensablement du Canal des Moulins et des Martinettes,
- Le suivi de l'évolution des débits en période estivale.

Les délais administratifs concernant certains projets de travaux de restauration s'étant vus prolongés, l'année 2024 **n'en reste pas moins une année durant laquelle l'entretien des cours d'eau a assidûment été réalisé.** En témoignent l'entretien de 74 km de cours d'eau par les agents GEMAPI (coupe sélective de la végétation, retrait d'embâcles, ramassage de déchets ...), ainsi que l'entretien et la surveillance de 190 ponts communaux sur l'ensemble du bassin versant et la fauche des digues et levées de terre du Canal Saint Georges, du Passage, du Bernu et du Canal des Sables.

Suite aux dernières crues hivernales, une attention particulière a également été portée sur la Potence, le bras de déchargement des Martinettes (Étauliers) : l'entrée de celle-ci a été curée, et l'ensemble de son linéaire entretenu.

L'année 2025 en approche

L'année à venir marquera le lancement des actions prévues au nouveau Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin versant de la Livenne. Le PPG est un document permettant de planifier et de hiérarchiser les actions sur 10 ans. Verront notamment le jour en 2025 :

- **Les travaux de restauration du cours d'eau des Martinettes** dans le centre bourg d'Étauliers. L'objectif est l'amélioration du fonctionnement écologique du cours d'eau, en protégeant les berges qui le nécessitent et en tentant de réduire le risque inondation.
- **Le lancement de l'étude zone humide**, qui permettra de cartographier et de caractériser l'ensemble des zones humides du bassin versant afin de proposer un plan d'action adapté.
- **Les travaux de restauration de la continuité écologique au niveau de 5 ouvrages d'art.**
- **Les travaux de restauration hydromorphologique** du cours d'eau de la Livenne au droit du moulin de la Coudre (Val-de-Livenne).
- **Le curage de la Potence**, bras de déchargement des Martinettes (Étauliers).
- **Le lancement de l'étude pour la création d'une zone d'expansion de crues** (sous-bassin des Martinettes).
- **La restauration de ripisylve** (végétation arborée en bord de cours d'eau), sur la Livenne et le Canal des Moulins.

ZOOM sur les suivis scientifiques mis en œuvre par la CCE en 2024

Un suivi annuel des débits en période estivale

Dans le contexte actuel de changement climatique, le bassin versant de la Livenne fait face à des étiages de plus en plus sévères. L'étiage correspond à la période où le niveau du cours d'eau est le plus bas. Il est donc important d'adopter une gestion adaptée de la ressource en eau face à un enjeu quantitatif grandissant. Le premier pas vers la mise en œuvre de pratiques adéquates est donc la mise en place d'un suivi, afin d'apprendre à mieux connaître les comportements de nos cours d'eau face à ce dérèglement climatique.

Ainsi, le Service Eau et Environnement a mis en place un suivi des débits sur les cours d'eau principaux du bassin versant. Cette démarche s'insère dans le cadre de la mise en œuvre d'un suivi des étiages commun à tous les bassins versants bordant l'Estuaire de la Gironde, mais également dans une volonté propre à la collectivité de mieux connaître les comportements de ses cours d'eau face au dérèglement climatique.

6 stations sont suivies hebdomadairement, durant les périodes de basses à moyennes eaux, chaque année. Sur chaque station, le débit est relevé à l'aide d'un appareil de mesure nommé « règle transparente ». Des paramètres complémentaires sont également pris en compte, pour faire le lien entre les variations de débit, la température du cours d'eau, l'état de santé de la faune piscicole, ...

Ce suivi ayant aussi pour objectif de sensibiliser les riverains, une carte des points de suivi comportant les données principales relevées est accessible au grand public sur le site suivant : sig-hautegironde.fr/lizmap/. Elle est mise à jour chaque semaine. Le lien est également accessible sur le site internet de la CCE (QR Code).



Un suivi de l'ensablement du canal des Moulins et des Martinettes.

Depuis quelques années, le Service Eau Environnement est sollicité par des riverains inquiets, signalant un ensablement progressif et visible à l'œil nu du Canal des Moulins. C'est pourquoi le service propose aujourd'hui la mise en place d'un suivi du niveau d'ensablement sur ce canal. Ce suivi permettra dans un premier temps de vérifier objectivement l'observation des riverains, et dans un second temps, de proposer des mesures de gestion adaptées aux résultats. Selon le taux d'envasement et donc l'importance de la problématique, ces mesures pourront aller de la non-gestion (si un profil d'équilibre a été atteint), jusqu'aux enlèvements d'alluvions, plus ou moins réguliers.

Le cours d'eau des Martinettes, traversant le bourg d'Étauliers, est lui aussi sujet à quelques inquiétudes. Un suivi de l'ensablement similaire à celui effectué sur le canal des Moulins a donc été instauré à la demande des riverains.

Le suivi est assuré à l'aide d'un instrument nommé GNSS (Global Navigation Satellite System). Cette perche GPS offre la possibilité d'effectuer des mesures au millimètre près. Nous pouvons ainsi recréer des profils en travers et en long du cours d'eau, et comparer les données d'année en année.

Ce suivi a débuté cet été et sera poursuivi jusqu'en 2033.



Le Service Eau et Environnement de la Communauté de communes de l'Estuaire, au service des riverains

Encore trop peu connue des habitants du territoire, la compétence GEMAPI permet non seulement de financer des travaux liés à prévention des inondations et à la restauration des milieux humides, mais aussi d'accompagner les riverains lorsqu'ils rencontrent des problématiques liées aux zones humides et aux cours d'eau.

La CCE pose un point d'honneur à rendre disponible ses agents GEMAPI aux riverains du territoire. Reflétant cette volonté, de nombreux projets ont vu le jour :

- Chaque année, plusieurs dizaines de kilomètres de cours d'eau sont entretenus par les agents rivière, qui retirent les embâcles où cela est nécessaire, rouvrent les petits cours d'eau et ramassent les déchets.
- La problématique du ragondin (Espèce Exotique Envahissante) faisant pression sur le territoire : la CCE propose à ses habitants des interventions de piégeage prises en charge par la collectivité. Une fiche de demande de régulation des ragondins est disponible sur le site internet de la CCE. (cf QR Code)



- Pour tous les sujets en lien avec les cours d'eau et les zones humides, la technicienne rivière de la CCE pourra vous accompagner et/ou vous guider (projets personnels, questions règlementaires, conseils d'entreprises locales compétentes en cas de travaux ou de retrait d'arbres dans le cours d'eau, réponses aux questions d'entretien de la ripisylve...)
- L'ensemble des cours d'eau du bassin versant fait l'objet d'une veille quotidienne, ayant pour objectif d'assurer le bon état des ouvrages d'art communaux, d'identifier les zones d'affaiblissement des levées de terre dans les marais et de surveiller et lutter au mieux contre les pollutions observées.
- Dans ce cadre et sous certaines conditions (notamment si l'embâcle représente un danger pour les habitants ou les infrastructures), les riverains peuvent bénéficier d'un retrait des embâcles sur leur propriété pris en charge par la CCE.



Service Eau et Environnement de la Communauté de Communes de l'Estuaire

38 avenue de la république - 33820 Braud et Saint Louis | 05 57 42 61 99

DIRECTEUR DU SERVICE

Guéric GABRIEL : gueric.gabriel@cc-estuaire.fr | 07 78 47 66 03

TECHNICIENNE RIVIÈRE

Enora HALLOSSERIE : enora.hallosserie@cc-estuaire.fr | 06 12 88 66 54

Les partenaires

